

Définitions des niveaux de pagayeur·euse·s

Pour chaque parcours, il est primordial d'identifier le niveau minimal nécessaire qu'un pagayeur·euse doit avoir pour s'y aventurer.

Débutant·e·s

Pagayeur·euse·s souvent néophytes et sans formation ayant une connaissance limitée des risques liés à l'activité et au milieu de pratique. Les débutant·e·s peuvent naviguer de façon sécuritaire sur des plans d'eau simples où les dangers sont limités, possédant généralement un équipement de base (non spécialisé).

Avancé·e·s

Pagayeur·euse·s avec des connaissances élargies du milieu, une pratique régulière et des formations en adéquation avec le milieu de pratique. Les pagayeur·euse·s sont capables de manœuvrer dans des conditions exigeantes dans une mesure relativement limitée et savent identifier et éviter les risques.

Intermédiaires

Pagayeur·euse·s ayant une expérience limitée et des formations de base lui permettant d'intégrer dans sa pratique les éléments de sécurité liés à l'activité. De manière générale, les pagayeur·euse·s intermédiaires savent identifier les risques et les éviter.

Expert·e·s

Pagayeur·euse·s avec une compréhension et une lecture fine des éléments dynamiques pouvant influencer la pratique de l'activité dans le milieu visé. Les Pagayeur·euse·s possèdent des compétences de haut niveau leur permettant des manœuvres difficiles dans des conditions exigeantes. L'entraînement et la formation pour l'activité sont intégrés dans leur pratique.

